



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES



LA REUNION

DOSSIER DE PRESSE GIE « LA CURIEUSE » JEUDI 1^{ER} DECEMBRE 2011

**Le nouveau départ de *La Curieuse*
pour les îles australes**



1 / Contexte : La Curieuse

Le navire *La Curieuse*, propriété des TAAF, a été conçu afin d'assurer un soutien aux opérations scientifiques dans les TAAF, notamment autour de l'archipel Kerguelen.

Commandée par la mission de recherche des Terres australes et antarctiques françaises au chantier "Union et Travail" des Sables d'Olonne, *La Curieuse* a été mise en service en 1989. Pendant plus de 15 ans, elle a assuré ces opérations dans les îles australes. A partir de 2005, elle a été mise en sommeil pour des raisons essentiellement financières, avant d'être réarmée par un partenaire privé d'avril 2009 à août 2011. Ce dernier a cessé son activité en juillet 2011.

La réalisation de programmes scientifiques sans ce moyen d'accès aux zones d'études est fortement compromise. Il faut en effet avoir à l'esprit que l'archipel des Kerguelen est trois fois plus grand que la Réunion mais ne comporte ni route ni chemin. Sans la présence d'un navire comme le *Marion Dufresne* et son hélicoptère, tous les déplacements doivent se faire à pied ou par la mer. A ce titre, la géographie extrêmement découpée de l'île permet un accès maritime relativement aisé à de nombreuses zones, mais qui n'est pas pour autant dépourvu de dangers.

C'est aussi un moyen potentiel de secours qui avait disparu de la zone.

Historique :

En juin 1998, la Curieuse prend en remorque le chalutier australien Sil qui fait trois fois sa taille (78 m), en avarie moteur dans les 50èmes hurlants, à proximité de l'île de Heard (Australie). Dans des conditions difficiles, elle parvient à remorquer ce navire jusqu'à Kerguelen, sauvant les 35 hommes d'équipage et le navire. A Port-aux-Français, le navire est remis en état par les équipes de la base et pourra reprendre la mer.

2/L'évènement : retour de la Curieuse dans les TAAF

La gestion de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, créée en 2006, et la pérennité des programmes scientifiques importants réalisés à Kerguelen nécessitaient le retour d'un navire dans l'archipel.

Pour y parvenir, l'idée d'un partenariat a germé entre les TAAF et l'Ecole d'apprentissage maritime de la Réunion (EAMR). Les TAAF recherchaient un partenaire maritime public intéressé par un tel navire et capable d'assurer son exploitation. L'Ecole d'apprentissage maritime, comme toute école de ce type, y trouvait un support pédagogique inespéré pour réaliser un enseignement pratique à bord d'un navire.

Un partenariat formel sous la forme d'un Groupement d'intérêt économique - GIE « LA CURIEUSE » composé des deux organismes – permettra d'assurer notamment l'armement au personnel du navire.

Le préfet, administrateur supérieur des TAAF, Christian GAUDIN et Monsieur Abdéli GOULAMALY, président de l'Ecole d'Apprentissage Maritime, signent ce jour les statuts constitutifs de ce GIE.

La première priorité du GIE sera de mettre le navire armé à la disposition des missions des TAAF et de l'IPEV à Kerguelen pendant l'été austral pour une période de deux mois.

La seconde priorité sera pour l'EAM qui l'utilisera navire école pour les formations réunionnaises, à quai et en mer, et aussi dans la zone Océan Indien.

D'autres activités pourront avoir lieu au profit de bénéficiaires extérieurs. On sait que les besoins maritimes autour de la Réunion et dans la zone Sud de l'Océan Indien sont croissants. La montée en puissance des besoins en connaissance scientifique maritime, des aires marines protégées et des projets internationaux sur la connaissance appliquée à la pêche sont des secteurs qui ont besoin de navires comme la CURIEUSE. La route du littoral, les énergies marines peuvent également faire appel à ce navire très polyvalent.

Mission australe 2011-2012

La présence de la Curieuse à Kerguelen permettra aux équipes de la Réserve naturelle de rejoindre les sites éloignés de Port aux Français et de compléter ainsi le dénombrement des populations d'oiseaux menacés de l'archipel et de contrôler la recolonisation des oiseaux sur les îles ayant fait d'objet d'une dératification.

Elle permettra également à plusieurs programmes scientifiques de récolter des données :

- connaissances sur l'impact des changements climatiques et des activités humaines ;
- pétrologie et géochimie de l'archipel ;
- éco-physiologie des Salmonidés ;
- recherche fondamentale en écologie évolutive.

Sa présence à Kerguelen sera l'occasion de rénover plusieurs refuges établis sur des sites reculés indispensables aux scientifiques.

Désormais, les TAAF et l'IPEV disposent à nouveau d'un moyen maritime permettant la mise en œuvre des programmes scientifiques et de conservation ainsi qu'un appui logistique hors du golfe du Morbihan à Kerguelen pour les prochains étés austraux.

Historiquement « la Curieuse » fut le navire des frères Rallier du Baty lors de leur deuxième expédition aux îles Kerguelen en 1913. C'est de leur propre initiative qu'avec ce petit ketch de 21 m et 32 tonnes ces navigateurs entreprirent d'explorer les îles Kerguelen. Aidés du capitaine Jean Loranchet, de Saint-Lanne-Gramont et d'un équipage de sept hommes, ils complétèrent les travaux de reconnaissance et d'hydrographie entrepris lors de leur premier voyage en 1908-1909. L'ensemble des données récoltées permit de réaliser une carte hydrographique de tout l'archipel qui fut publiée en 1922 et sert encore parfois de référence.

3 / Capacités de la Curieuse

La Curieuse peut réaliser les opérations suivantes :

- des travaux d'hydrographie côtière ;
- des travaux d'ichtyologie et de dynamique de la population des poissons. Le navire peut chaluter dans les zones côtières en vue d'étudier notamment les zones de reproduction des poissons. Des opérations de mouillage/relevage de palangres peuvent également être envisagées ;

- des travaux de biologie (dragages, bennes) et de production primaire (plancton, filets à krill...);
- des travaux d'océanographie physique. Le navire est équipé d'un treuil hydrologique pour la mise en œuvre de CTD mais peut également assurer la mise en place de mouillages de lignes instrumentées ;
- travaux de géologie (dragages et carottages), de sismique réflexion et réfraction.

En outre, elle peut assurer :

- le soutien des opérations scientifiques terrestres (transport de matériel et de personnels, maintenance de stations "observatoires" permanentes - stations climatologiques -) ;
- le soutien des opérations logistiques terrestres (ravitaillement et entretien des refuges).

La Curieuse constitue également un moyen éprouvé de secours pour les opérations terrestres éloignées de la base et pour des navires croisant au large de Kerguelen.

Enfin, de nouvelles installations permettant de recevoir des équipements ont récemment été ajoutées au navire :

- possibilité de recevoir : compresseur – caisson hyperbare – scooteur sous-marin ;
- des équipements et infrastructures permettant l'emport et l'utilisation de matériel de sondage hydrographique ont été mise à niveau (Sondeur Multifaisceaux - « Sound velocity profiler » - Système d'acquisition).

Voir la fiche technique jointe au présent dossier.

4 / Les partenaires du GIE

L'Ecole d'apprentissage maritime de la Réunion

Association fondée sous le régime de la loi de 1901, l'Ecole d'Apprentissage Maritime de la Réunion forme des marins depuis 1967.

Elle a disposé d'un navire d'entraînement, le LÉCONTE DE LISLE, ancien crevettier de 25 m. Le navire ne pouvant plus obtenir de permis de navigation, l'école a dû s'en séparer en 2002. Depuis cette date, elle n'utilise plus qu'une baleinière de 8m, l'OPAH, pour effectuer quelques manœuvres à l'aviron et au moteur à l'intérieur du port.

Pour les formations de plus haut niveau, l'EAMR loue, lorsqu'elle le peut, un petit navire de pêche, pour des périodes très courtes.

Ainsi paradoxalement, l'EAMR forme des marins à l'école, sur des simulateurs et dans des ateliers pédagogiques mais peu en mer et sur un navire.

Le projet de disposer à nouveau d'un bateau d'entraînement existe depuis de nombreuses années sans pour autant qu'il se concrétise car l'acquisition d'un tel outil est coûteuse ; son exploitation et son entretien encore plus.

Les Terres australes et antarctiques françaises

Les Terres australes et antarctiques françaises ont été érigées en collectivité d'outre-mer par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955, conformément aux dispositions de l'article 72-3 de la constitution du 4 octobre 1958.

Aux 4 districts qui la composaient originellement, archipel de Kerguelen, archipel de Crozet, îles de Saint-Paul et Amsterdam, Terre Adélie, ont été ajoutées les îles Eparses (îles de Tromelin, d'Europa, de Juan de Nova, archipel des Glorieuses, atoll de Bassas da India) qui constituent depuis 2007 le 5ème district des TAAF.

La dispersion latitudinale des territoires ainsi que l'étendue de leur superficie permettent à la France d'exercer sa souveraineté sur une large partie de l'Hémisphère Sud allant de seulement 11° de latitude jusqu'à l'extrémité du Pôle Sud, de disposer d'une Zone Economique Exclusive de premier ordre (la seconde après la Polynésie) et d'offrir à la communauté scientifique, nationale et internationale, un gradient d'observation unique au monde couvrant 80% de l'hémisphère sud.

Dépourvue de populations autochtones, la collectivité fait l'objet d'une administration directe par l'Etat, qui nomme un préfet, administrateur supérieur du territoire. Dotées de l'autonomie administrative et financière, les TAAF sont compétentes pour émettre leurs propres timbres, lever l'impôt ou encore exercer une compétence en matière douanière.

Elles sont depuis 2006 l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, plus grande réserve de France composée de parties terrestres et maritimes des archipels de Crozet, de Saint-Paul, d'Amsterdam et de Kerguelen. Cette responsabilité récente impose aux TAAF un devoir d'exemplarité en matière de protection et de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Contact presse :

Terres australes et antarctiques françaises

Nelly GRAVIER

Courriel : nelly.gravier@taaf.fr

Tel : 02 62 96 78 57

Gsm : 06 92 76 14 86